

## Intitulé du poste

**Responsable de l'instruction des actes d'urbanisme**

## Conditions de travail

Sous l'autorité de la directrice, de la directrice adjointe et du président de la structure  
35 heures hebdomadaires, réunions ponctuellement en soirée  
Poste basé à Neufchâtel-en-Bray (76)  
Prise de poste prévue le 01 septembre 2017  
Rémunération : selon expérience  
Permis B et véhicule personnel indispensable

## Présentation de la structure

Le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray intervient sur un périmètre couvrant 124 communes et les communautés de communes de Londinières, Bray Eawy et 4 Rivières comprenant 116 communes.

Ses actions sont déclinées en fonction de la Charte de territoire. À partir de ce document qui détermine la stratégie du Pays, le PETR oriente ses actions autour de trois axes : la contribution au développement de l'économie locale et de l'emploi, la valorisation de l'espace et la préservation de l'environnement.

Le PETR du Pays de Bray a mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017 un service ADS pour l'instruction des actes d'urbanisme des communes du territoire. Le PETR réalise ainsi une prestation de service pour 51 communes. Le service fonctionne avec de 5 cellules locales d'instruction basées au sein des mairies de Saint-Saëns, Les Grandes-Ventes, Neufchâtel-en-Bray, Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray (2,85 ETP au total).

**Le PETR du Pays de Bray recrute un responsable de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour assurer le fonctionnement du service ADS et contrôler l'instruction.**

L'équipe se compose actuellement de 10 personnes dont 1 directrice, 4 administratifs, 4 chargés de mission et 1 technicien.

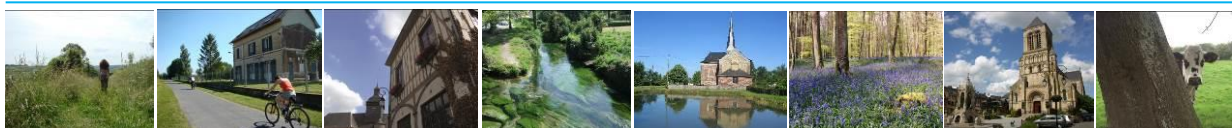
**Le poste est proposé sur la base d'un CDD d'un an renouvelable.**

## Missions

Au sein de cette équipe, sous la responsabilité du Président, de la responsable de la structure et de la directrice adjointe, le responsable de l'instruction aura principalement en charge :

### **La coordination et gestion du service ADS du PETR**

- Proposition de réorganisation du service pour un fonctionnement optimal, répondant aux attentes des élus du territoire de disposer d'un ancrage local
- Mise en place des outils nécessaires à l'instruction et recueil des données (cadre pour les instructeurs, modèles de documents, documents d'urbanisme, ...)
- Suivi des conventions avec les communes adhérentes
- Mise en place de tableaux de bord et suivi de l'activité



- Gestion des ressources humaines et matérielles, en partenariat avec les communes hébergeant les cellules locales
- Animation, pilotage et coordination des instructeurs pour le compte des communes adhérentes
- Formation continue et encadrement technique des instructeurs
- Préparation du budget spécifique et suivi financier du fonctionnement (prestation de service...)

### **L'instruction et le contrôle des actes**

- Vérification et contrôle de l'instruction réalisée par les agents du service (sécurité juridique des procédures et des actes)
- Instruction des dossiers pour le compte des Maires et de l'Etat,
- Vérification et contrôle de la conformité des constructions et des aménagements avec les autorisations délivrées par la collectivité,
- Analyse des dossiers et conseils auprès des différents interlocuteurs,
- Veille juridique et mise à jour des connaissances des assistants et des référents ADS des communes,
- Suivi des contentieux,
- Intervention en expertise sur des projets complexes (analyse des enjeux, des risques techniques et juridiques) dans le cadre des missions de conseils auprès des communes adhérentes

### **Profil attendu et qualités requises**

- Bac+2 minimum en lien avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire
- Expérience indispensable en instruction des autorisations d'urbanisme
- Expertise en droit de l'urbanisme, connaissance des documents de planification et de la fiscalité de l'urbanisme
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités et de leur environnement
- Bonne connaissance des logiciels de bureautique et aisance sur les outils informatiques
- Qualité indispensable : Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec les différents partenaires, capacité d'organisation et autonomie, rigueur et aisance rédactionnelle, esprit de synthèse et d'analyse, disponibilité

### **Réponse à l'offre**

Réponses à adresser avant le 30 juin 2017 à :

Monsieur le président

Par courrier :

PETR du Pays de Bray  
Maison des services  
Boulevard Maréchal Joffre  
76270 Neufchâtel-en-Bray

Par mail :

[contact@paysdebray.org](mailto:contact@paysdebray.org)

